

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Sexisme, racisme et capitalisme

De Wandeler, Cécile; Eeklaer, Fabrice; Loute, Alain

Published in:
Les Cahiers du CIEP

Publication date:
2014

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

De Wandeler, C, Eeklaer, F & Loute, A 2014, 'Sexisme, racisme et capitalisme: trois systèmes de domination croisés', *Les Cahiers du CIEP*, Numéro 17, p. 4-9.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

2 Sexisme, racisme et capitalisme : trois systèmes de domination croisés

Par **Cécile DE WANDELER**, coordinatrice du service d'études de Vie Féminine,
Fabrice EEKLAER, secrétaire fédéral du MOC Charleroi-Thuin,
Alain LOUTE, Université de Namur/Université Catholique de Lille*

La lutte pour l'égalité : au cœur du projet du MOC

La lutte pour une société égalitaire est au cœur de l'histoire et du projet du MOC. Ce n'est pas un thème nouveau. Il est présent depuis toujours. Les lignes de force adoptées au Congrès du 21 mai 2011 rappellent d'ailleurs que la lutte contre les inégalités s'inscrit au cœur de l'histoire du MOC :

«Fidèle à son histoire, le Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) considère que l'Universalité des droits à la justice, à l'égalité et à la démocratie qu'il promet n'est légitime et atteignable que si elle est accompagnée d'une lutte permanente contre toutes les inégalités, en Belgique et au plan international» (2011, p. 7).

Déjà les Options fondamentales, votées en 1978, inscrivait l'égalité comme l'une des valeurs essentielles :

«Malgré tout ce qui les différencie, tous les hommes sont égaux d'origine et de fin. Ils sont égaux en droit. Rien ne peut prévaloir sur cette égalité fondamentale : ni la race, ni le sexe, ni la richesse, ni la force, ni la condition physique ou mentale, ni la culture, ni la

religion, ni les opinions politiques et philosophiques. La grandeur de la société humaine est de reconnaître et de promouvoir, envers et contre tout, l'égalité de dignité et de droit de tous les hommes et de tous les peuples et d'assurer solidairement la justice pour tous. Pour cela, il s'agit de supprimer les privilèges actuels et de combattre toutes les inégalités par une action collective et volontaire» (1978, p. 18).

Cette lutte contre les injustices ne renvoie pas seulement à l'histoire du Mouvement. Elle constitue, aujourd'hui encore, la finalité de l'action du MOC :

«Le droit à l'égalité pour toutes et tous constitue la finalité de l'action du MOC et sa raison d'être» (2011, p. 10).

La lutte contre une triple domination

On l'aura compris, la lutte contre les inégalités et l'idéal d'une «société radicalement égalitaire» (2011, p. 10) ne doivent donc pas être envisagés à proprement parler comme des objectifs nouveaux. Par contre, les Options fondamentales du MOC formulent ceux-ci d'une manière spé-

* Alain Loute est chercheur et enseignant à l'Université de Namur et à l'Université Catholique de Lille au moment de la parution de ce Cahier.

cifique. La lutte contre les inégalités est indissociable de la lutte contre une domination. Celle-ci est *triple* :

«Le MOC dénonce et entend lutter particulièrement contre trois formes de domination qui, se combinant et se renforçant mutuellement, sont à l'origine de nombreuses inégalités et injustices ici et là-bas :

- la domination capitaliste et le rapport inégalitaire entre le capital et le travail qu'elle produit et approfondit ;
- la domination patriarcale, illustrée par le sexisme, qui instaure et renforce l'inégalité dont sont victimes les femmes ;
- la domination raciste, qui affirme la suprématie d'une ethnie, d'une communauté, d'une religion ou à l'encontre des autres et renforce les discriminations à leur égard» (2011, p. 10).

Cette manière de formuler la lutte contre les inégalités s'inscrit donc dans la continuité de l'histoire du MOC, tout en formulant cette lutte dans des termes nouveaux pour le mouvement, à savoir ceux d'une lutte contre une triple domination.

Comment lutter contre cette triple domination ?

Comment penser les inégalités de genre à partir de cette triple grille de domination ? De quelle façon nous organiser collectivement, au sein des organisations constitutives et dans le Mouvement dans son ensemble, pour combattre ces inégalités ? Pour le Mouvement, cette lutte est essentielle mais soulève des questions complexes et exige un positionnement fort. Les mots, les concepts restent à définir et à approfondir. A cet effet, le MOC a mis en œuvre un chantier de réflexion avec des représentants des différentes organisations constitutives et ce, pendant près de deux ans. Cette journée d'études sur les inégalités de genre est à mettre en perspective avec ce chantier ouvert. Chantier ouvert et non achevé, car il s'agit de se mettre en réflexion, en

débat et en action sur une problématique complexe et continuellement à reprendre et à approfondir. Dans cet article, nous nous proposons de poser quelques éléments de réflexion. Il nous semble que, pour pouvoir poursuivre la réflexion collective sur ces questions, il nous faut passer par la définition de quelques concepts.

Un avertissement s'impose. Notre but ici n'est pas de faire de la théorie pour le plaisir de faire de la théorie. Notre objectif est tourné vers l'action. D'ailleurs, quand un mouvement social comme le MOC décide de mettre en œuvre un chantier, ce n'est pas pour pratiquer le débat, c'est dans le but d'agir. Le but n'est pas non plus de proposer une bonne définition autorisée des concepts de genre, de domination, etc. Par ailleurs, il serait illusoire de croire qu'il existerait «une» théorie du genre, «une» théorie ou doctrine féministe. Au contraire, les études de genre constituent un champ de recherche et de réflexion vivant et dynamique, où il peut y avoir des différences, des désaccords. C'est une technique des dominants et de l'élite que de simplifier l'adversaire, une stratégie pour disqualifier ses réflexions et pour faire croire à un grand complot. Le but, pour nous, c'est plutôt de proposer un langage commun. Soulignons le fait que pour pouvoir débattre ou entrer en conflit, il faut un langage commun minimum sur lequel on s'accorde.

Dans un premier temps, nous proposerons donc quelques repères théoriques. Nous définirons certains concepts et idées fortes. Ensuite, nous nous demanderons ce que ces concepts, ces réflexions tirés des études de genre et du féminisme, soulèvent comme interrogations et comme défis au niveau de nos actions. Enfin, nous terminerons en nous demandant ce que ces réflexions posent comme questions et comme défis au MOC dans son ensemble.

1. Quelques concepts théoriques

Entrouvrons le voile sur un champ de recherche extrêmement riche et complexe que d'autres contributions de ce cahier du CIEP questionneront et enrichiront. Un concept important est

celui de genre. Pour le comprendre, ouvrons un manuel¹ et interrogeons-nous. Qu'est-ce qui réunit les études de genre ?

1.1) Le genre : une construction sociale

Une idée qui traverse ces études est la remise en question d'une approche **essentialiste** de la différence entre les hommes et les femmes qui consiste à attribuer des caractéristiques immuables, essentielles, aux femmes et aux hommes en fonction, le plus souvent, de leurs caractéristiques biologiques. A l'opposé de cette approche, les études de genre considèrent que les différences entre femmes et hommes ne sont pas le produit d'un déterminisme biologique mais d'une **construction sociale**. Une approche typique de la démarche anti-essentialiste peut être trouvée chez Simone de Beauvoir pour qui «On ne naît pas femme, on le devient»². Il n'y pas d'essence de la femme mais un apprentissage, tout au long de la vie, des comportements socialement attendus d'une femme.

1.2) Le genre : une approche relationnelle des sexes

Les études de genre nous incitent à effectuer un pas supplémentaire. Elles nous invitent à penser une approche «relationnelle» des sexes. Cela signifie que les caractéristiques associées à chaque sexe sont socialement construites dans une relation d'opposition ou de complémentarité. Autrement dit, le féminin se construit relativement au masculin ; le masculin se construit relativement au féminin.

Ce point est très important et remet en question une idée très répandue. On entend souvent l'idée que les études de genre et/ou le féminisme s'intéresseraient uniquement aux femmes. C'est une opinion erronée. Parler de genre nécessite de penser le masculin et le féminin comme des éléments indissociables d'un système qui doit être regardé dans son ensemble. Le féminisme s'intéresse à des rapports sociaux, aux relations

des hommes et des femmes, et non simplement aux femmes.

1.3) Les rapports de genre sont des rapports de pouvoir

Ces relations d'opposition ne sont pas qu'un système social de différenciation. Ce sont aussi des rapports de hiérarchisation sociale. Les études de genre ne montrent pas seulement que les hommes et les femmes sont socialement différents, elles montrent aussi que leur rapport est hiérarchisé. Dans la quasi-totalité des sociétés connues, la distribution des ressources (économiques, politiques) et des valorisations symboliques tend à être inégale. Plusieurs auteur(e)s ont mis cela en avant.

La valence différentielle des sexes

Françoise Héritier, dans *Masculin-féminin I, La pensée de la différence* (1996), parle de «valence différentielle des sexes» pour montrer que les valeurs associées au féminin sont systématiquement déconsidérées par rapport à celles qui sont associées au masculin.

Le patriarcat : un système d'exploitation

Le féminisme matérialiste (entre autres représenté par des auteures comme Christine Delphy) met en évidence l'exploitation du travail et des corps des femmes au sein d'un système appelé «patriarcat».

La domination masculine

Pierre Bourdieu utilise l'expression de domination masculine (1998) pour désigner les structures matérielles et symboliques de l'infériorisation des femmes par rapport aux hommes.

Une domination matérielle et symbolique

Le concept de domination est important³. Il montre que le rapport de genre est une relation

1 BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre et REVILLARD Anne, *Introduction aux Gender Studies, Manuel des études de genre*, Editions De Boeck, Bruxelles, 2008.

2 DE BEAUVOIR Simone, *Le deuxième sexe T. II : l'expérience vécue*, Paris, Gallimard, 1976, p. 13.

3 A lire certain(e)s auteur(e)s, le concept de «domination» serait préférable à celui de «privilège». Ce dernier est intéressant mais il risque de donner l'impression que les inégalités de genre sont une affaire d'individus et non de rapports sociaux. Elsa DORLIN écrit ainsi que «cela ne permet pas de comprendre la nature fondamentalement relationnelle, antagonique du pouvoir : il n'y a pas d'un côté ceux qui le possèdent et, de l'autre, ceux qui en sont dépourvus» (in DORLIN Elsa (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, p. 13).

de pouvoir qui profite à un groupe au détriment d'un autre groupe. Cette domination est tant matérielle que symbolique. Ces deux formes de domination sont intrinsèquement liées. Pour reprendre un exemple lié au genre, les violences faites aux femmes sont tout à la fois physiques - coups, blessures, viols, etc. - et symboliques - reproduction de la hiérarchie sociale.

Cette domination prend appui sur des discours «naturalisants». Dans nos sociétés, les inégalités sont souvent présentées comme étant naturelles, et non comme étant le produit de rapports sociaux. A titre d'exemple, certains font appel à une prétendue nature féminine («instinct») pour justifier une répartition des tâches.

1.4) Des inégalités qui se croisent et se renforcent

Dans le titre de cette journée d'études, nous parlons d'inégalités de genre au pluriel⁴ car les inégalités ne se limitent pas à un domaine de la vie socio-économique. Elles en traversent bien tous les champs ! Mais en plus, les inégalités de genre se croisent, se combinent et se renforcent avec des inégalités d'autres types (socio-économiques, racisme). Rappelons ce passage du texte des options fondamentales de 2011 : «le MOC dénonce et entend lutter particulièrement contre trois formes de domination qui, **se combinant et se renforçant mutuellement**, sont à l'origine de nombreuses inégalités et injustices ici et là-bas» (2011, p. 10).

Qu'est-ce que cela veut dire ? Dans la réalité sociale, les inégalités de genre se mélangent et se combinent avec d'autres types d'inégalités. On ne peut pas les «segmenter», les «découper». Le «Black feminism» américain a développé toute une réflexion sur cette question⁵. Pour les femmes de couleur, l'agenda féministe, de même que le mouvement ouvrier ou le mouvement de libération des afro-américains, ne prenaient pas

assez en compte leurs conditions de vie, ni la spécificité de leur situation d'oppression. Les féministes blanches mettraient principalement en avant le sexisme de la société américaine en dénonçant l'archétype de l'épouse, mère et ménagère, lieu de cristallisation de l'aliénation pour les femmes des groupes majoritaires, alors que les femmes afro-américaines sont aussi également victimes de racisme. Ces dernières sont stigmatisées et enfermées dans des représentations stéréotypées des femmes noires (femmes victimes, dépendantes ou encore sexuellement débridées). Elles ne se sentent d'ailleurs pas toujours mieux représentées par le mouvement de libération des afro-américains.

C'est pourquoi des auteures féministes ont développé des concepts pour penser le croisement des formes de domination. Dans cette perspective, Patricia H. Collins (1990) introduit le concept de «systèmes d'oppressions entrecroisées». Kimberlé Williams Crenshaw a développé le concept d'«intersectionnalité»⁶ qui renvoie à l'idée que des femmes peuvent être dans une position où se combinent et se croisent différentes formes de domination.

2. Le féminisme et les études de genre interrogent nos actions

Tous ces concepts et ces réflexions féministes ne nous amènent pas seulement à interroger nos discours. L'enjeu n'est pas simplement de rallonger la liste de nos revendications, ou de les formuler autrement. Autrement dit, le défi n'est pas simplement un défi théorique, un changement de langage. Ces réflexions interrogent également nos actions ! Ces analyses nous amènent

4 De la même manière, l'autonomie comme objectif d'émancipation et d'éducation permanente doit se comprendre de manière plurielle. Cf. à ce sujet : LOUTE Alain, Vous avez dit «*autonomie*»? document d'analyse, semaine d'études de Vie Féminine, 5 juillet 2011, téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.viefeminine.be/IMG/pdf/Analyse_Alain_Loute.pdf.

5 Cf., entre autres, Angela DAVIS, Lilian COMAS-DIAZ, Bell HOOKS, etc.

6 Ces réflexions théoriques seraient intéressantes à mettre en lien avec les travaux latino-américains portant sur la colonialité du pouvoir, du savoir et de l'être. Sur ces questions, nous nous permettons de renvoyer à l'ouvrage suivant : MAESSCHALCK Marc et LOUTE Alain (eds.), Nouvelle critique sociale, *Europe - Amérique Latine, Aller - Retour*, Polimetria, Monza, 2011. Cet ouvrage est téléchargeable gratuitement sur le site de l'éditeur : <http://www.epolimetria.com/wpp/?product=nouvelle-critique-sociale-europe-amerique-latine-aller-retour-marc-maeschalck-et-alain-loute-eds&add-to-cart=321>.

à dégager différents points d'attention⁷ à garder en tête lorsque nous luttons contre les inégalités. Autant de défis que la lutte contre les inégalités doit relever.

2.1) Considérer le dominé comme un acteur

Un premier point d'attention concerne le concept de domination. La dimension critique de ce concept nous semble essentielle : on peut rendre visibles les privilèges que le groupe dominant tire du système de domination. Ce concept peut cependant s'avérer ambigu. En effet, s'il permet de dénoncer les dominants, est-ce qu'il ne risque pas de figer la victime des inégalités dans un statut de «dominé», de non-acteur, d'objet ?⁸ Paradoxalement, le concept de domination pourrait contribuer à la violence symbolique en reproduisant le préjugé que les subalternes ne savent ni agir, ni parler. De plus, le risque est qu'on se pose comme les seuls «sauveurs» possibles de ces dominés.

POINT D'ATTENTION POUR L'ACTION : Considérer les victimes des inégalités comme les sujets de leur vie et non des objets sur lesquels nous pouvons agir.

2.2) S'allier sans déposséder les autres de leurs luttes

Le texte des Options fondamentales soulève un autre défi. Au vu de l'intersectionnalité des inégalités, de leur continuuel croisement, une alliance forte entre organisations (mouvements féministes, syndicats, mouvements d'éducation permanente, secteur socio-culturel, etc.) s'impose. Comment faire alliance entre les différentes luttes contre les inégalités sans qu'il y

⁷ Sur la question de l'« attention », le lecteur pourra se rapporter à l'article suivant : GRANDJEAN Nathalie et LOUTE Alain, *Les dangers et potentialités de l'économie de l'attention*, in Revue Démocratie, n° 10, octobre 2014.

⁸ Christine DELPHY écrit : « Pierre Bourdieu, dans *La domination masculine*, prétendait que les femmes étaient si aliénées, justement par leur situation de dominées qu'elles ne pouvaient pas la penser. Lui en revanche pouvait la penser. Pourquoi ? Parce qu'il était, ou se voyait comme impartial, neutre en somme. Pas partie prenante de l'oppression des femmes, qu'il appelait pourtant 'domination masculine'. N'aurait-il pas dû comprendre que, faisant partie du groupe des hommes, il ne pouvait être impartial ? Que personne d'ailleurs ne peut être impartial ou objectif, puisque tout le monde est femme ou homme ? » (DELPHY Christine, *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Éditions La Fabrique, Paris, 2007, p. 36).

en ait une qui prenne le dessus ? S'allier, agir et lutter ensemble, sans qu'une organisation ne se pose comme mouvement de référence ? Comment s'allier sans, par exemple, qu'un mouvement syndical dépossède les femmes de leur combat ou ne le fasse passer pour secondaire ? Comment éviter la hiérarchie des luttes ? Comment s'assurer qu'aucune d'entre elles ne se présente comme luttant contre une «méga inégalité» en considérant que les autres ne s'intéressent qu'à des «micro inégalités» ?

POINT D'ATTENTION POUR L'ACTION : Veiller à ce que la coopération ne prenne pas la forme d'une intégration ou d'une assimilation qui dépossède des acteur(ric)es de leur combat.

2.3) Pouvoir se laisser interpeller par les victimes d'inégalités que l'on n'avait pas identifiées

Mais ce risque, qu'une lutte contre une inégalité cache les autres inégalités, peut exister dans une même organisation. Parfois, dans sa propre organisation, en se focalisant sur une inégalité, on peut rendre invisibles d'autres inégalités subies par le même public. L'idée d'une triple domination nous fait alors prendre conscience qu'un public n'est pas homogène ! Comme ces inégalités sont mouvantes et qu'elles prennent des formes nouvelles en fonction des stratégies de domination, il est nécessaire de s'interroger continuellement sur les inégalités dont les membres de notre public sont victimes.

POINT D'ATTENTION POUR L'ACTION : Rester attentifs aux «angles morts», aux inégalités «invisibilisées» par nos actions.

2.4) Ancrer l'action dans un contexte

Le féminisme et les études de genre nous invitent à toujours réfléchir en contexte, de manière située. Il ne s'agit pas de réfléchir dans l'abstrait à un projet utopique de société égalitaire mais bien, ici et maintenant, dans une société qui est marquée par l'inégalité. Or, agir dans et sur une société inégalitaire demande des moyens spécifiques. Tout le débat autour de la non-mixité est un bon exemple de la nécessité de toujours penser en contexte. La non-mixité

peut être considérée comme un moyen essentiel de mener une lutte contre les inégalités. Est-ce que, dans une société inégalitaire et violente, le chemin vers l'autonomie dans les relations hommes-femmes ne peut pas prendre appui sur des moments non mixtes où une parole plus libre entre femmes peut se constituer ? Une telle stratégie ne doit pas être opposée à l'objectif de construire des alliances entre organisations. Elle pourrait même être considérée comme un préalable aux alliances.

POINT D'ATTENTION POUR L'ACTION : Ne pas réfléchir dans l'abstrait à un projet utopique de société égalitaire mais bien, ici et maintenant, dans une société qui est marquée par l'inégalité.

3. Garder ouvert le chantier sur les inégalités de genre dans le Mouvement

Et si lutter contre les inégalités de genre, dans leur diversité et leur complexité, ne concernait pas que la société, mais était une lutte à mener aussi au sein du MOC et entre ses différentes organisations constitutives ? Comme notre démarche d'éducation permanente se traduit par

le «Voir, Juger, Agir», ne sommes-nous pas arrivés au temps de l'agir ?

Nous proposons deux pistes de réflexion, de débat à lancer dans le mouvement. Vie Féminine a défendu l'idée d'un Ministère du droit des femmes. Dans son argumentaire, Vie Féminine écrit : «En effet, malgré le développement d'un grand nombre d'outils (législations, sensibilisation, formation, études et statistiques), la 'politique d'égalité des chances' n'a pas réussi à imposer une prise en compte systématique des inégalités structurelles entre hommes et femmes à tous les niveaux politiques». Ne faudrait-il pas lancer le débat pour savoir s'il faudrait aussi, à l'interne du Mouvement, un ou une secrétaire national(e) des droits des femmes ? Est-ce que cela donnerait plus de place, de transversalité à la question des inégalités de genre, ou est-ce que cela «spécialiserait» cette question ?

Un autre débat qu'il serait intéressant de mener, concerne le Gender Mainstreaming. Ce dernier ne devrait-il pas être mis en œuvre également au sein du MOC ? Et dans l'affirmative, est-ce une responsabilité de tous les acteurs ou une tâche de Vie Féminine ? Ces différentes questions n'ont d'autres objectifs que de garder vivant le perpétuel chantier de la lutte contre la triple domination qui structure notre société.

